



Un jugement historique

L'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris, le 30 mars, dans l'affaire de l'Érika, marque une étape importante dans l'histoire du droit de l'environnement.

En effet, il confirme le jugement du Tribunal correctionnel de Paris, du 16 janvier 2008, qui avait condamné *Total* à participer aux dédommagements des victimes de l'Érika et reconnu l'existence d'un préjudice environnemental. **"Je suis allé à la barre du Tribunal, le 3 novembre, pour demander que soit reconnue la**

Dans son arrêt, la Cour d'appel indique que la volonté de "minimiser le coût d'entretien" du navire est directement à l'origine de la catastrophe qui a souillé 400 kilomètres de côtes et mazouté plus de 150 000 oiseaux marins. L'armateur et la société de certification *Rina* sont donc responsables du naufrage. En se dispensant d'appliquer les règles de précautions nécessaires, en "violant les règles qu'elle s'était elle-même fixée" et en exerçant dans les faits le contrôle de marche du navire, *Total SA* voit aussi sa responsabilité retenue, même si elle n'est pas jugée civilement responsable.

L'arrêt confirme également la réparation des préjudices matériels et d'image subis par les territoires, les entreprises et les contribuables mais il reconnaît également que les collectivités sont naturellement légitimes à être indemnisées d'un préjudice né de l'atteinte à l'environnement. Ce préjudice écologique est manifeste : il est aujourd'hui indemnisé. **"Nos collectivités devront utiliser ces sommes d'un total de 20 millions d'euros globalement, dont 1/3 pour le préjudice économique (3 millions d'euros pour la Bretagne et 3 millions pour les Pays de la Loire) à faire encore plus et mieux en faveur de l'environnement et de la préservation des biodiversités"**, ont souligné Jean-Yves Le Drian et Jacques Auxiette dans un communiqué commun.

Ce jugement devra amener à une prise de conscience de la part des compagnies pétrolières qui ne peuvent impunément faire transporter leur pétrole dans des navires poubelles. 🌹



Jean-Yves Le Drian au CÈDRE

responsabilité pénale", rappelle Pierre Maille. **"Le montant accordé par la Cour d'appel est loin des 10 millions que nous avons demandés mais il faut surtout retenir que le préjudice écologique ait été reconnu en première instance, nous n'avions pas formulé cette demande aussi précisément. L'appel nous a permis de le faire"**, se félicite le président du Conseil général.

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 8/04/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Et si on évaluait le bouclier fiscal ?

En effet, à l'été 2007, lorsque la majorité UMP a voté la loi TEPA (Travail, emploi, pouvoir d'achat), malgré les mises en garde des parlementaires socialistes, les députés sarkozystes, s'appuyant sur quelques exemples, nous avaient expliqué que les riches fuyaient la France à cause d'une politique fiscale trop "confiscatrice". Il fallait donc tout faire pour empêcher cette émigration fiscale. Et bien sûr, chefs d'entreprises et stars du cinéma, de la chanson ou du sport reviendraient.

Trois ans après, quels sont les résultats ? Les milliardaires ont-ils quitté la banlieue de Bruxelles ou les montagnes suisses pour revenir dans le 16^e arrondissement ou à Neuilly ? On attend toujours des statistiques sur ce sujet. Tout comme on attend le résultat de la politique de clémence adoptée par le ministère du Budget vis-à-vis des contribuables ayant placé une partie de leur fortune en Suisse.

PS 29

Le dossier de la semaine

Mobilisation générale !



Ces projets concernent tout le monde

Vie de la Fédération

Handicap



Le groupe de Quimper fait des propositions

Interview

Retour sur des élections truquées



Avec Kofi Yamgnane

Mobilisation générale !

L'UMP va-t-elle oser utiliser sa défaite aux régionales pour faire passer en force ses projets de réformes territoriales ? Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le danger est bien réel et c'est la raison pour laquelle le Parti Socialiste est bien décidé à expliquer les véritables motivations du président de la République et les conséquences que la mise au pas des collectivités auraient dans leur vie quotidienne.



"Un rapt démocratique"

Le vote des Français en faveur des présidents de régions socialistes montre à l'évidence une adhésion aux politiques menées depuis 2004.

L'UMP veut passer en force

"Nous n'avons pas un moment à perdre", a prévenu Martine Aubry, le 27 mars, lors de la réunion des élus socialistes intitulée "Mobilisation générale pour la défense de nos territoires".

La Première secrétaire a rappelé le sens de la victoire des listes de gauche aux régionales et dénoncé l'entêtement de Nicolas Sarkozy qui refuse d'admettre l'échec de sa politique. Durement contesté, il multiplie les interventions, en totale contradiction avec les attentes des électeurs. L'abandon de la taxe carbone intervient au moment où les électeurs demandent aux régions d'appliquer les principes du développement durable et le renforcement du discours sécuritaire montre que le gouvernement n'a pas encore compris que les Français veulent une sécurisation des parcours professionnels et non la multiplication de caméras de surveillance.

"Il y a cependant une chose dont le Président n'a pas parlé, et pourtant je crois qu'il y pensait beaucoup, parce qu'il y tient, ce sont les lois territoriales", a prévenu Martine Aubry. "Pour lui, les collectivités territoriales ont un grand défaut : elles sont généralement

tenues par des hommes et des femmes de gauche, et les Français y adhèrent".

Or, si ces lois passaient, ce serait une extraordinaire régression pour le pays. "Je voudrais simplement dire aux Français que nous ne défendons pas des postes et des mandats, nous défendons la démocratie locale, c'est-à-dire l'avenir de nos territoires et des services publics".

Pourquoi, alors que les soucis prioritaires des Français sont évidemment l'emploi, l'économie, la santé, l'éducation, avoir choisi six jours après le grand succès des régionales de travailler sur la régression territoriale ?

"Parce qu'il s'agit d'une seule et même cause", a répondu Laurent Fabius. "Quand on voit l'importance majeure de nos collectivités locales sur la réalité économique, sociale, sportive et culturelle, il n'y a pas d'un côté ce qui se passe dans les territoires et de l'autre la politique nationale". C'est la raison pour laquelle les socialistes militent en faveur d'une réforme et contre la régression territoriale qui se manifeste d'abord par un étranglement financier des régions et des départements.

A travers la suppression de la taxe professionnelle, les dotations en recul et les transferts de charges, les collectivités perdent leurs marges de manœuvre.

Les socialistes, quant à eux, veulent modifier la taxe d'habitation afin qu'elle prenne en compte les ressources réelles des habitants, veulent rétablir un lien entre l'impôt que doivent payer les entreprises et le territoire où elles sont implantées.

Le gouvernement veut faire croire aux Français que l'organisation territoriale est trop complexe. C'est faux. Comme partout en Europe, la France compte trois principaux niveaux de compétences : la Commune ou l'intercommunalité, chargée de la proximité, le Département, chargé de la solidarité, et la Région qui a une



Les élus défendent les services publics



"Les associations sont en danger"

perspective stratégique dans le domaine économique.

"C'est autour de ces trois niveaux que nous voulons construire, il n'y a rien de plus clair et c'est au contraire le projet territorial qui est en train de tout obscurcir", a résumé Laurent Fabius.

Pire, dans son projet destiné soi-disant à clarifier les compétences, le gouvernement souhaite supprimer la clause générale de compétences. Cela signifie, si ce texte était appliqué, que les collectivités ne pourraient plus subventionner le monde associatif comme elles le font aujourd'hui.

La parité est menacée

"Il faut donc, non seulement que nous mobilisions les élus, mais aussi les millions de citoyens qui pratiquent un sport, qui aiment la culture, qui sont investis dans les associations pour leur dire que les textes gouvernementaux sont scélérats et que nous n'en voulons pas", a insisté Laurent Fabius.

Car c'est la démocratie qui est en jeu. Avec le système des conseillers territoriaux, élus à un tour avec une dose de proportionnelle, les élus ne seront plus représentatifs. "Personne n'est dupe de la manœuvre", a insisté Martine Aubry, "L'UMP veut récupérer bureaucratiquement ce qu'elle a perdu démocratiquement". Si on avait appliqué ce mode de scrutin inédit et unique au monde, la droite serait à la tête de 8 régions sur 22. "Cette réforme, c'est un véritable rapt démocratique". En outre, ce mode de scrutin ferait reculer la parité. Les projections réalisées montrent que les conseillères territoriales occuperaient 20 % des sièges alors que les régions comptent aujourd'hui 47,98 % de conseillères régionales.

Même si elle dispose de la majorité au Parlement, l'UMP ne peut imposer de nouvelles règles du jeu contre toutes les autres formations politiques du pays. 🌹

Handicap : les socialistes de Quimper proposent

Le groupe Handicap de la section de Quimper s'est mis en place après le Congrès de Reims. Il vient de publier une première synthèse de ses travaux.

"Nous avons, dans un premier temps, avec Typhaine Esnault, Corinne Stephan, Mélanie Roussigné, Laurent Lannuzel et Matthieu Stervinou, travaillé sur la définition des termes que nous employons", explique Jean-Marc Tanguy, responsable de ce groupe. "Car le choix des mots n'est pas neutre en politique. Nous avons opté pour le terme de « Personnes en situation de handicap », car nous voulons mettre l'accent sur la notion des barrières environnementales sur les-



Jean-Marc Tanguy, animateur du groupe Handicap

quelles, justement, l'action politique peut intervenir".

En outre, le groupe insiste particulièrement sur l'aspect transitoire et provisoire de la situation de handicap qui peut toucher tout le monde. "Nous

voulons sortir de la compassion afin de tendre vers la compensation", peut-on lire dans le document.

"Nous souhaitons déposer un projet sur la question du handicap avec une série de

propositions pour enrichir notre projet présidentiel car cette question est trop peu ou mal traitée habituellement", explique Jean-Marc Tanguy qui vise en particulier les injustices vécues quotidiennement par des millions de personnes.

La gauche au pouvoir devra refonder la loi du 11 février 2005, généreuse dans ses principes mais inefficace dans sa mise en pratique.

Pour affiner ses propositions, le groupe quimpérois auditionne des personnes en situation de handicap et des professionnels. Au mois de septembre, il organisera une conférence publique pour présenter ses propositions.

Contact : keraman2005@yahoo.fr

Interview



Retour sur des élections truquées

Avec Kofi Yamgnane

Dans le scrutin présidentiel du Togo, la Communauté internationale s'est déshonorée, nous explique Kofi Yamgnane qui ne relâche pas la pression contre le pouvoir en place.

Cap Finistère : Sur quels éléments te bases-tu pour dénoncer la validité des élections présidentielles ?

Kofi Yamgnane : Sur tous les témoignages dénonçant les fraudes massives observées, notamment dans le nord du pays. Dans cette zone, on a dénombré une quantité phénoménale de bureaux de vote

où la participation variait entre 100 % et 120 % ; d'autres bureaux où le seul candidat du parti au pouvoir totalisait jusqu'à 130 % d'inscrits. Plus généralement, le pouvoir a donné l'ordre aux préfets de signer, avant toute opération, des procurations à hauteur de 20 % des inscrits. Ces procurations ont été ensuite données aux activistes du RPT qui ont eu le droit de voter autant de fois que nécessaire pour épuiser leurs procurations...

Le plus révoltant est que tout ça s'est fait au nez et à la barbe des "observateurs" européens qui ont ensuite validé l'élection... allez comprendre !

Cap Finistère : Quel va être maintenant l'attitude de l'opposition alors que Faure Gnassingbé a été "officiellement" élu ?

Kofi Yamgnane : L'opposition avait réussi à réunir un certain nombre de PV de résultats lui permettant de confondre le pouvoir. Mais celui-ci, sentant le traquenard, a purement et simplement ordonné la saisie et la destruction de ces éléments ainsi que de tous les ordinateurs de l'opposition, rendant impossible toute contestation.

Il reste à l'opposition à manifester en faisant sortir de plus en plus de Togolais pour réclamer la restitution du pouvoir au gagnant, c'est-à-dire à Jean-Pierre Fabre, candidat de l'opposition et que je soutiens depuis l'invalidation crapuleuse de ma candidature.

Nous sommes aujourd'hui 300 000 Loméens à damer le macadam des rues de la capi-

itale. Demain, nous serons 2 à 3 millions à marcher à travers tout le pays : il nous faut créer un nouveau rapport de forces.

Cap Finistère : Quel jugement portes-tu sur le rôle joué par la Communauté internationale dans cette élection ?

Kofi Yamgnane : La Communauté internationale, si elle existe, s'est déshonorée un peu plus dans cette affaire et les Togolais pensent que seule la collusion d'intérêts "mafieux" peut expliquer une telle indignité. Du reste, il serait logique que les contribuables européens, à qui on a ponctionné 16 millions d'euros pour cette mascarade, demandent des comptes à leurs mandants. Mais ça, c'est un autre problème...

En savoir plus : <http://www.yamgnane2010.com>

Agenda

21 avril

18 h 30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper

24 avril

9 h 30 : Réunion de formation des sections de BMO : "La gauche au pouvoir (1981-2002)", au local de Brest, rue de Portzmoguer (inscriptions au 02 98 44 55 43)

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428
N° 857 - Vendredi 9 Avril 2010
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20
Directeur de la publication : Marc COATANÉA
Rédacteur en chef :
Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest
Impression :
Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €
Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

En bref...

La loi sur les retraites... de 1910

Sur son site <http://www.bernard-poignant.fr/>, le maire de Quimper intervient aussi bien sur l'actualité de la ville, du pays ou du Parti Socialiste. Les références historiques ne sont jamais loin puisque l'auteur invite son lecteur à se pencher sur le débat pour les retraites... de 1910, à l'occasion de la sortie du livre de Gilles Candar et Guy Dreux : "Une loi pour les retraites. Débats socialistes et syndicalistes autour de la loi de 1910" paru cette année aux Éditions "Le Bord de l'Eau".

Déjà, il y a un siècle, les enjeux étaient les mêmes comme le montre cet extrait d'une intervention de Jules Guesde au Parlement : "Certains ont dénoncé l'âge de la retraite ; soixante cinq ans. C'est à peu près, en effet, la retraite pour les morts, au moins dans certaines industries, dont aucun ouvrier n'arrive à pareille vieillesse. D'autres ont insisté sur l'insuffisance des retraites... Certains ont signalé le danger de la capitalisation. Ils ont vu là un péril sérieux, étant donné la société dans laquelle nous vivons et où les Panamas ("On dirait les sub-primes!"), fait remarquer Bernard Poignant) ne sont pas l'exception, mais la règle, l'état de santé d'un régime basé sur le profit "

Défendons la parité

La réforme du mode de scrutin pour les élections cantonales et régionales ferait gravement reculer la parité.

Pour combattre ce projet, le Parti Socialiste a lancé une pétition sur www.defendonsnosterritoires.fr

Expérimentation des agendas 21 familiaux

En partenariat avec le réseau *Cohérence*, le Conseil général du Finistère monte une expérimentation pour développer les agenda 21 familiaux (voir interview du Cap Finistère n° 856).

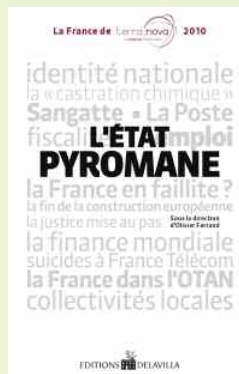
Les personnes intéressées peuvent se renseigner sur le site www.barometredudeveloppementdurable.org ou au 02 97 84 98 18

L'éolien a de l'avenir

Contrairement à ce que tentent de faire croire les tenants du tout nucléaire, l'énergie éolienne a de l'avenir. Dans une enquête, pu-

blée au mois de mars, le cabinet *Cap Gémini consulting* évalue entre 20 et 30 milliards les investissements possibles dans cette filière, d'ici 2020. Déjà 10 000 emplois ont été créés et le cabinet évalue à 50 000 le nombre de postes supplémentaires dans la prochaine décennie.

L'État pyromane



Depuis son élection, Nicolas Sarkozy multiplie les annonces et les initiatives. Une information chasse l'autre et il est extrêmement difficile d'avoir une vision objective de son action. Son activisme est tel, qu'il peut, à quelques mois de distance, répéter le même discours. "La gestion médiatique impulsée par Nicolas Sarkozy, résolument modernisée, a encore renforcé l'accélération de l'information", constate Olivier Ferrand, président de *TerraNova*. "L'Élysée orchestre un à deux événements par jour, confortant cette course à l'instantané (...) les citoyens, noyés dans ce flot, n'ont pas les moyens d'évaluer l'action politique".

Dans l'État pyromane, la fondation *TerraNova* a pris le parti de confier à des spécialistes le soin de juger la politique du chef de l'État sur la durée. Le résultat est édifiant.

Ce livre de 400 pages (*Éditions Delavilla, 19 euros*) fait le point notamment sur le "débat" à propos de l'identité nationale, la politique d'immigration et la gestion du dossier Sangatte, l'emploi, la faute fiscale de la majorité, La Poste, la justice mise au pas, la réforme territoriale et l'acte 1 de la recentralisation, la fin de la construction européenne ou l'alignement de la politique étrangère de la France sur les États-Unis...

Un ouvrage à lire et à conserver précisément dans la perspective des élections de 2012.

Les socialistes finistériens de l'exécutif régional

Les socialistes finistériens de l'exécutif régional sont : Forough Salami, présidente de la commission formation; Gaël Le Meur, présidente de la commission culture et sport; Gwenegan Bui, vice-président à la politique territoriale et au numérique; Pierre Karleskind, président de la commission finances; Gérard Mével, chargé de l'agenda 21; et Richard Ferrand, président du groupe socialiste.

Le projet de 2012 : l'agenda

Le Conseil national, qui s'est réuni le 27 mars, a adopté le calendrier des conventions nationales de préparation du projet socialiste pour la présidentielle de 2012 : Pour le nouveau modèle économique :

Mardi 27 avril : Conseil national ;

Jeudi 20 mai : Votes en sections ;

Samedi 29 mai : Convention nationale sur le nouveau modèle économique ;

Pour la rénovation :

Mardi 8 juin : Conseil national ;

Jeudi 24 juin : Votes en sections ;

Samedi 3 juillet : Convention nationale pour la rénovation ;

Pour l'international :

Mardi 7 septembre : Conseil national ;

Jeudi 30 septembre : Votes en sections ;

Samedi 9 octobre : Convention nationale pour l'international ;

Pour l'égalité réelle :

Mardi 9 novembre : Conseil national ;

Jeudi 2 décembre : Votes en sections ;

Samedi 11 décembre : Convention nationale pour l'égalité réelle.

Retrait de la "réforme" territoriale

Les 23 présidents de régions de gauche ont réclamé, le 26 mars l'arrêt de la réforme territoriale.

"Nous, présidents de Région, demandons au gouvernement de renoncer immédiatement au projet de réforme des collectivités locales qu'il veut faire adopter à marche forcée au Parlement".

"Le gouvernement voulait faire de l'élection régionale un référendum sur la réforme des collectivités locales. Ce référendum, ce sont les régions qui l'ont gagné !!", ont-ils insisté.